

Module n°1 : Formation des maîtres d'apprentissage dans la FPH - Synergies DCF

Contexte

Cette formation propose une compréhension partagée des situations complexes rencontrées par les maîtres de stage. Ainsi est présenté tout au long de la formation une mise à distance réflexive individuelle et collective qui mixera les apports de connaissances et les expériences des maîtres de stage, mais aussi des apports d'outils pratiques et faciles à utiliser, des méthodologies "repères" et des constructions d'organisations opérationnelles. Nous construirons une affirmation du rôle des maîtres de stage, un meilleur positionnement et une amélioration significative de l'accompagnement.

Objectifs

- Identifier les acteurs de l'apprentissage et le rôle de chacun
- Les étapes-clés du dispositif d'apprentissage
- Organiser l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Guider et d'accompagner les apprentissages
- Evaluer les compétences développées
- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique
- Accompagner des apprentis en difficultés
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti

Renseignements complémentaires

Contacts : Geneviève PONS (g.pons@anhf.fr) Manon JOUVE (m.jouve@anhf.fr)

Programme

Durée : 2+1

JOUR 1 :

- Les différents acteurs et leurs missions :
- L'identification des acteurs de l'apprentissage et rôle de chacun
- L'organisation de l'apprentissage

- L'encadrement de l'apprenti
- L'évaluation de l'apprenti

JOUR 2 :

- Identifier les étapes clés de l'apprentissage
- Identifier les acteurs et leur rôle dans le dispositif
- Identifier le parcours de formation de l'apprenti
- Identifier les conditions de recrutement du maître de stage
- Identifier les conditions d'exercice de l'apprenti

JOUR 3 :

- Permettre l'analyse de sa pratique pour l'apprenti et identifier les points de progression. Une nouvelle forme d'apprentissage qui ne s'enseigne pas : le savoir d'expérience se construit dans un esprit de recherche que développe l'exercice de l'analyse réflexive
- Évaluer le niveau de responsabilité juridique engagé lors des activités de soins réalisées par l'apprenti.
- La gestion des cas complexes et/ou difficiles
- Les actions possibles
- Accompagner des apprentis en difficultés
- Construire un parcours d'apprentissage adapté à chaque apprenti.

Public

Tout agent intéressé et volontaire qui souhaite s'engager dans la mission de maître d'apprentissage ou qui assure déjà cette mission.

Tout agent maître de stage dans le cadre de l'apprentissage

Exercice

2025

Code de formation

MEP04

Nature

AFR

Organisé par

Synergies FCF ou Cadres en mission formation ou Greta Occitanie

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 20 janvier au 21 janvier 2025

ANFH Ramonville

Le 17 mars 2025

ANFH Ramonville

